

Travailleuse sociale, travailleur social

Une profession qui met l'humain avant tout

Ils accordent une grande importance au contexte dans lequel vie la personne, la famille, le groupe ou la communauté qu'ils accompagnent. L'aide qu'ils offrent lors de moments difficiles est concrète, créative, sans préjugés et fondée sur la justice sociale. Les injustices et les inégalités les révoltent. Immersion dans la profession de travailleuse sociale, travailleur social (T.S.).

Dans quels types de situation peut-on consulter un ou une T.S.?

Les T.S. aident les personnes, les familles, les groupes et les communautés qui vivent des moments difficiles ou qui sont confrontés à des transitions de vie, par exemple :

- des relations conflictuelles entre un parent et son adolescent
- des problèmes de santé mentale empêchant une personne de vaquer à ses activités courantes
- le passage à l'âge adulte d'une personne ayant une déficience intellectuelle
- une tragédie (un séisme, un incendie) qui a des répercussions sur toute une communauté
- une intégration difficile pour des personnes immigrantes qui maîtrisent peu la langue et le fonctionnement de leur société d'accueil
- une perte d'autonomie à la suite d'un accident ou en lien avec le vieillissement
- une situation d'inaptitude pour soi-même ou une personne proche

Quelle est l'approche des T.S.?

Les T.S. se concentrent sur les facteurs personnels, sociaux, économiques, politiques et environnementaux qui influencent, positivement et négativement, la santé et le bien-être. Le contexte de vie d'une personne, d'une famille, d'un groupe ou d'une collectivité est essentiel pour comprendre les difficultés et identifier les besoins. Parmi les facteurs pris en compte, on trouve par exemple :

- le revenu
- le logement
- l'accès aux services publics
- les conditions de travail
- le soutien social
- un handicap
- le genre
- l'origine ethnoculturelle

De plus, parce qu'ils croient que l'humain a la capacité d'évoluer et de se développer, les T.S. collaborent avec les personnes qui demandent de l'aide pour trouver des pistes de solutions en mobilisant les forces et les ressources du milieu.

Des valeurs et des principes communs

Dans leur travail, les T.S. s'inspirent de valeurs et de principes qui définissent leur profession :

- Le respect de la dignité de la personne
- Le respect des droits des personnes, des couples, des familles, des groupes et des collectivités
- Le respect du principe d'autonomie de la personne et du principe d'autodétermination
- Le droit de toute personne en danger de recevoir assistance et protection selon ses besoins
- La promotion des principes de justice sociale
- La croyance en la capacité humaine d'évoluer et de se développer
- La reconnaissance de la nécessité de percevoir et de comprendre la personne en tant qu'élément de systèmes interdépendants et potentiellement porteurs de changements
- La promotion du bien-être des personnes, des couples, des familles, des groupes et des collectivités

Qui sont les T.S.?

Nombre de T.S. au Québec : +/- 16 000

Femmes : 88 %

Hommes : 11,5 %

Non-binaires : 0,5 %



Qu'est-ce qui les caractérise?

- Facilité à entrer en relation
- Ouverture d'esprit
- Empathie
- Écoute
- Discrétion
- Rigueur
- Sens de l'initiative

**Trouvez une ou un T.S. dans
votre région grâce au répertoire
de l'Ordre : [otstcfq.org/public/
trouver-un-professionnel/](http://otstcfq.org/public/trouver-un-professionnel/)**



Où les retrouve-t-on?

La grande majorité des T.S. travaillent dans le réseau public de la santé et des services sociaux, dans différents services, par exemple :

- Enfance, jeunesse et famille
- Services sociaux généraux (ex : Info-social)
- Santé mentale
- Réadaptation, dépendance
- Déficience physique, intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme
- Protection de la jeunesse
- Soutien à l'autonomie des personnes âgées
- Urgence

Les T.S. sont aussi présents dans d'autres milieux de travail, par exemple :

- Organismes communautaires
- Écoles primaires et secondaires
- Cégeps et universités (également dans un rôle de d'enseignement ou de recherche)
- Services de police
- Établissements correctionnels
- Programmes d'aide aux employés
- Groupes de médecine familiale
- Pratique privée

Quelles sont leur formation et leurs obligations?

Les T.S. détiennent un baccalauréat ou une maîtrise en travail social, ou l'équivalent. Au Québec, 9 universités offrent des programmes donnant accès au permis de T.S. de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.

Une fois leur permis en poche, les T.S. sont doivent suivre 30 heures de formation continue en lien avec leur pratique professionnelle par période de deux ans.

Les T.S. doivent par ailleurs respecter un code de déontologie et un ensemble de normes de pratique. Ils sont aussi tenus au secret professionnel.

Pour en savoir plus sur l'Ordre, visitez otstcfq.org.

**Découvrez des histoires
inspirantes et apprenez en plus
sur la profession sur
semainedests.ca**

